


Alvaro Ruiz-Navajas | Pierre Schang

TOCQUEVILLE EQUITY BIODIVERSITY SRI I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 31 AOÛT 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises, sans contrainte géographique, sectorielle ou de capitalisation : - poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des actions de sociétés vertueuses au regard des critères ISR (environnement, social et gouvernance) qui s'inscrivent dans des secteurs en lien avec la thématique biodiversité selon l'analyse de la Société de Gestion et du Délégataire de Gestion Financière.

Actif net global	**126,22 M€**
VL part I	**112,22 €**

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*	
MSCI World Small Cap dividendes net réinvestis (en euro)	50%
MSCI AC World dividendes nets réinvestis (en euro)	50%

* Depuis le 15 nov. 2022

Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	15/11/2022
Date de 1ère VL de la Part	15/11/2022
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Article 9
Société de gestion	Lbp Am Sa
Gestionnaire financier par délégation	La Financiere de L'Echiquier SA
Dépositaire	CACEIS Bank SA
Eligible au PEA	Non

Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR001400BQJ4
Ticker Bloomberg part I	TCBSIGI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,85% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™ Sector Equity Ecology
★★
Au 31-07-2026

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™
Au 31-08-2025

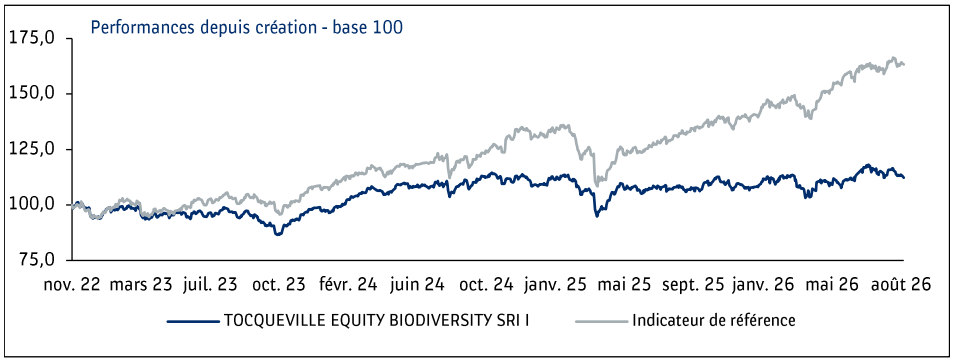
NOTATION QUANTALYS™ Actions Monde
Au 30-11-2025

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ⟷ Risque le plus élevé

Performances arrêtées au 31 août 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	Depuis création
OPC	3,89%	-0,88%	-1,17%	5,00%	15,44%	12,22%
Indicateur de référence	17,04%	1,82%	9,94%	23,61%	57,52%	63,38%
Ecart de performance	-13,15%	-2,70%	-11,11%	-18,61%	-42,08%	-51,16%

PERFORMANCES ANNUELLES			2025	2024	2023	2022*
OPC			-0,68%	10,03%	5,43%	-6,24%
Indicateur de référence			6,82%	20,35%	14,99%	-5,58%
Ecart de performance			-7,50%	-10,32%	-9,56%	-0,66%

* Depuis le 15/11/2022

PERFORMANCES ANNUALISÉES					3 ans	Depuis création
OPC					4,90%	3,08%
Indicateur de référence					16,34%	13,81%
Ecart de performance					-11,44%	-10,73%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE			sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC			13,78%	12,18%	11,76%	11,68%
Volatilité de l'indicateur de réf.			11,23%	10,92%	12,85%	12,75%
Tracking error			8,82%	7,93%	7,62%	7,43%
Ratio de Sharpe			-0,32	0,24	0,17	0,02
Ratio d'information			-2,59	-2,33	-1,50	-1,44
Beta			-	0,86	0,74	0,75

Données calculées sur le pas de valorisation.

		Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création		-17,25%	14/10/2024	07/04/2025	436 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

En août, un dialogue de haut niveau organisé lors de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a proposé la création d'un Groupe d'actions pour les synergies de Rio, piloté par les pays, afin de renforcer la coopération internationale entre les trois Conventions de Rio sur le changement climatique, la biodiversité et la dégradation des terres. L'objectif est d'aligner ces différentes priorités au sein d'un cadre unique, réduisant ainsi la fragmentation des politiques et des actions. Cette approche devrait permettre d'accroître à la fois le nombre de projets susceptibles d'être financés et leur impact, en favorisant des solutions intégrées répondant simultanément aux enjeux climatiques, environnementaux et de développement. Avec ces initiatives, la nature et la biodiversité constituent plus que jamais un thème d'investissement incontournable pour l'avenir, qui est bien entendu au cœur de la philosophie du fonds Tocqueville Biodiversity ISR.
Le fonds a sous-performé son indice de référence en août, en grande partie dû à l'allocation sectorielle. La surpondération des industrielles a pénalisé la performance, ainsi que les services aux collectivités. En parallèle, l'absence d'exposition aux secteurs de la santé et des matériaux a également pesé.
Au niveau des valeurs individuelles, les meilleures contributions ont été Thermo Fisher Scientific (+6%), Novonesis (+10%), GEA Group (+9%) et Delta Electronics (+13%). A l'inverse, SABESP (-11%), Ebara (-17%), Merlin Properties (-11%) et l'absence de Sandisk (+28%) ont été les principaux détracteurs.
En août, nous avons renforcé Darling Ingredients et Waste Management tout en réduisant SABESP, Delta Electronics, Thermo Fisher et Carrefour.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

LBP AM
36, Quai Henri IV - 75004 Paris
www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

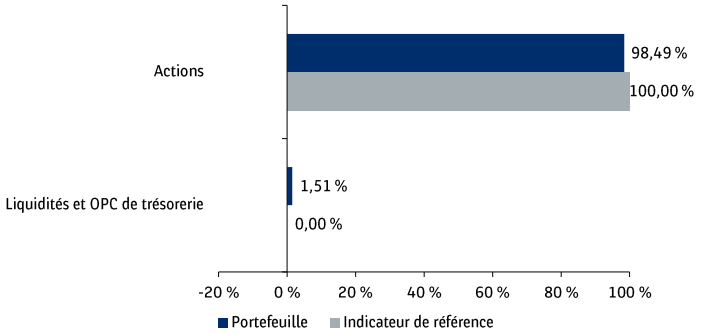
TOCQUEVILLE EQUITY BIODIVERSITY SRI I

31 août 2026

50% MSCI AC World dividendes nets réinvestis (en euro) + 50% MSCI World Small Cap dividendes net réinvestis (euro)

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	35
Exposition globale	98,49%
Risque spécifique (1 an)	7,78%
Risque systématique (1 an)	9,37%
Poids des 10 premiers titres	47,01%
Poids des 20 premiers titres	74,46%

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	6,78%
ELI LILLY & CO	Santé	Etats-Unis	6,00%
Ecolab Inc	Matériaux	Etats-Unis	5,04%
Prysmian SpA	Industrie	Italie	4,99%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Santé	Etats-Unis	4,74%
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	4,21%
Clean Harbors Inc	Industrie	Etats-Unis	4,18%
Crown Holdings Inc	Matériaux	Etats-Unis	3,92%
EBARA CORP	Industrie	Japon	3,78%
Cadence Design Systems Inc	Technologies de l'Information	Etats-Unis	3,38%

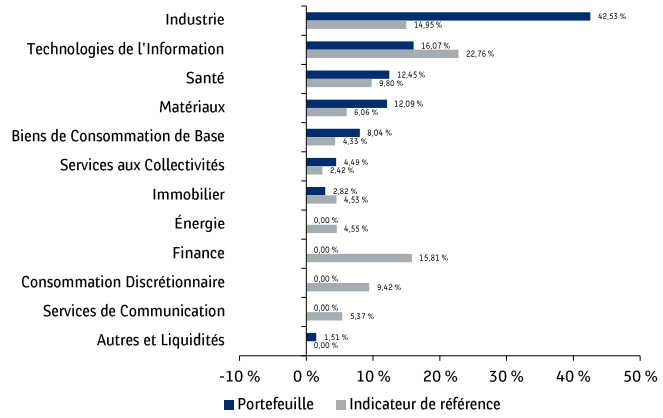
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ASML Holding NV	6,78%	0,31%	6,47%
ELI LILLY & CO	6,00%	0,45%	5,55%
Ecolab Inc	5,04%	0,03%	5,01%
Prysmian SpA	4,99%	0,02%	4,97%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	4,74%	0,11%	4,63%

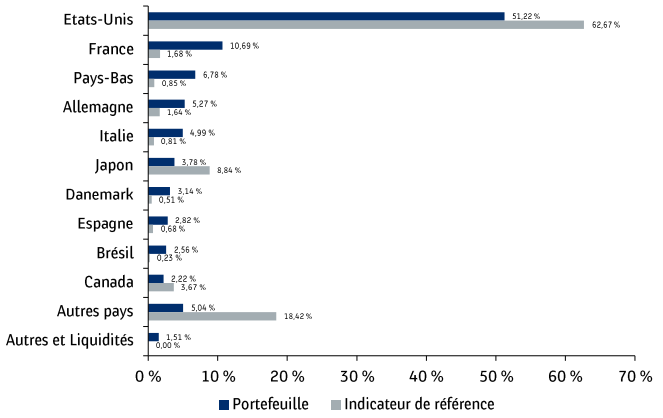
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
APPLE INC	-	2,24%	-2,24%
Microsoft Corp	-	1,72%	-1,72%
Alphabet Inc	-	1,69%	-1,69%
AMAZON.COM INC	-	1,21%	-1,21%
Sandisk Corp	-	1,04%	-1,04%

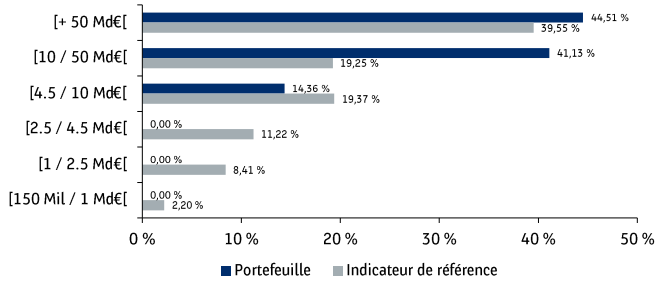
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



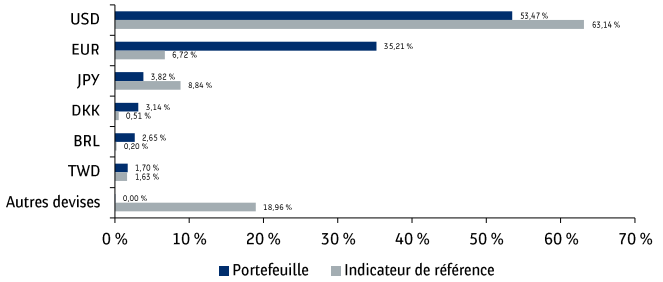
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM
36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

TOCQUEVILLE EQUITY BIODIVERSITY SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 AOÛT 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité[1]
Taux de Sélectivité[2]	30%
Score GREaT le plus faible du portefeuille[3]	5,65
Score GREaT pivot[4]	5,31

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

[1] L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.

[2] Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.

[3] Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.

[4] Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaine de valeur.

Transition Energétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

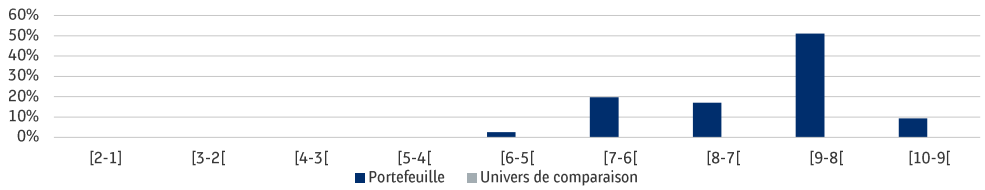
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - **G**ouvernance Responsable	**6,87**	100,0%	**5,89**	100,0%	
R - Gestion Durable des **R**essources	**7,62**	100,0%	**5,93**	100,0%	Univers de comparaison
E - Transition **E**nergétique	**7,74**	100,0%	**6,07**	100,0%	
T - Développement des **T**erritoires	**6,85**	100,0%	**5,82**	94,9%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
XYLEM INC/NY	1,0%	10,00	15,6%	31,8%	27,6%	24,9%
INGERSOLL RAND INC	1,9%	9,88	14,7%	36,7%	31,7%	17,0%
OWENS CORNING	1,3%	9,87	9,0%	37,1%	33,7%	20,3%
ECOLAB INC	5,0%	9,40	1,5%	44,7%	18,7%	35,1%
STANTEC INC	2,2%	8,98	23,6%	29,7%	38,8%	7,9%

TOCQUEVILLE EQUITY BIODIVERSITY SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 AOÛT 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

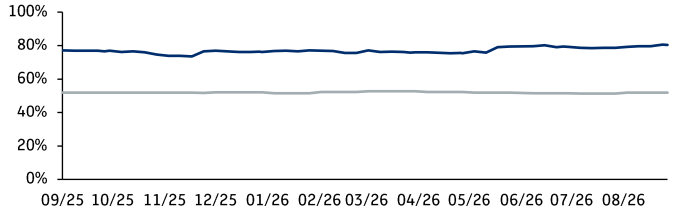
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	91,1%	80,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

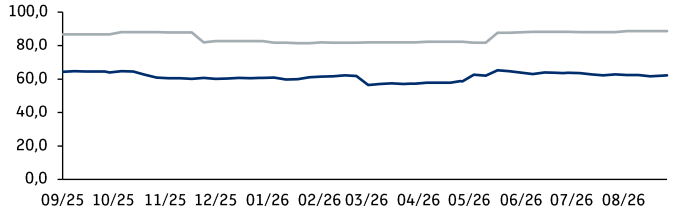
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	80,4%	51,8%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	62,2	88,7
Taux de Couverture	97,2%	82,5%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2





Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ invested

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :
- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).
La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.